

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 24 (1886)
Heft: 28

Artikel: Un drame au bord du lac
Autor: L.M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-189332>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE : un an . . .	4 fr. 50
six mois . . .	2 fr. 50
ETRANGER : un an . . .	7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteum vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

PRIX DES ANNONCES

du Canton	15 c.)
de la Suisse	20 c.)
de l'Etranger	25 c.)

la ligne ou son espace.

Un drame au bord du lac.

La vie est pleine de tristes choses, de spectacles navrants, dont certains journaux s'emparent avec avidité sous le titre: *Faits divers*. Franchement, nous n'avons jamais compris comment tant de gens peuvent se délecter de ces récits, qui n'ont d'autres sujets que l'assassinat, le vol, la débauche, le suicide, les accidents, les malheurs de toute espèce. C'est là un genre de littérature qui exerce souvent une fâcheuse influence sur certains caractères; aussi n'est-ce qu'après beaucoup d'hésitation, et vu les circonstances toutes particulières dans lesquelles la dououreuse scène que nous allons raconter s'est passée, que nous nous sommes décidés à la mettre sous les yeux de nos lecteurs.

Il était quatre heures de l'après-midi. Un jardinier, qui possède une charmante propriété au bord du lac, travaillait à ses pépinières, avec son domestique, lorsque vint à passer un artisan de la ville. Celui-ci s'approche subitement, les yeux hagards, le visage pâle et bouleversé. Et saisissant fiévreusement la main du jardinier, une de ses anciennes connaissances : « Adieu, mon cher, lui dit-il, portez bien, et sois plus heureux que moi; nous ne nous reverrons plus ! »

— Mais qu'est-ce que tu dis là ? Qu'est-ce qu'il t'arrive, Antoine ?

A ces mots, ce dernier s'éloigne à grands pas, salue de la main en ayant l'air de dire avec désespoir : « Ne me retenez pas, laissez-moi faire, laissez-moi mettre un terme à une existence qui m'est insupportable ! »

Les deux jardiniers qui le suivaient des yeux ne tardèrent pas à le voir ôter vivement son chapeau, son habit, et se jeter à l'eau. Ils accourent, le domestique ôte à la hâte ses vêtements les plus lourds, se lance à la nage et ramène bientôt sur le bord le pauvre diable, qui n'avait d'autre mal qu'un peu trop d'eau dans l'estomac. Ses sauveteurs cherchèrent à le consoler, à lui inspirer des idées plus saines, le firent asseoir au soleil, et l'engagèrent à rentrer chez lui dès qu'il serait un peu remis.

Abattu, le front penché, les cheveux mouillés et collés sur les tempes, le brave homme paraissait écouter avec reconnaissance ces paroles consolantes.

Les jardiniers retournèrent à leur travail, avec la satisfaction que procure une bonne œuvre. « La leçon suffira, se disaient-ils, il n'y reviendra pas de

sitôt. » Grosse erreur, car à peine avaient-ils fait cinquante pas, que l'autre s'élançait dans les flots.

Nouveau sauvetage par le domestique jardinier, un peu fâché cette fois, et qui dit à son protégé : Dites-voir, vous, croyez-vous que je vais vous repêcher ainsi jusqu'à dimanche ! » C'est bon, cette fois, ou je vous fiche une trempée.

— Laissez-le tranquille, dit à demi-voix un curieux qui était accouru, il est suffisamment trempé comme ça

— Voyons, ajouta le maître jardinier, voyons, Antoine, un peu de courage, que diable; on ne se noie pas ainsi quand on a famille; c'est une lâcheté. Si tous ceux qui ont des peines, des soucis voulaient en finir avec la vie, il ne resterait bientôt plus personne par là.

— Eh bien, dit Antoine, la tête baissée, qu'on me laisse un moment tranquille; j'irai te rejoindre dans un instant, et dès que la nuit tombera, je remonterai à la maison.

Le jardinier, qui avait mis une bouteille de vin à l'ombre de la haie, l'envoya chercher et offrit un verre au pauvre Antoine, qui lui dit : « Merci, ça fera passer un peu cette eau ».

Une demi-heure après ces événements, un enfant du voisinage accourt vers nos jardiniers en criant : « Hé ! regardez-voir cet homme, là bas ! »

C'était Antoine pendu à la branche d'un pommier. Mais, lassés de s'occuper de ce malheureux, ils n'alerent pas même s'enquérir de ce qui était advenu et continuèrent leur travail.

Vers sept heures, le juge arrivait sur les lieux accompagné du greffier, de l'huissier et de deux hommes portant une civière. Ce magistrat interrogea les personnes présentes, et notamment le domestique du jardinier : « Puisque vous l'aviez retiré deux fois de l'eau, lui demanda-t-il, pourquoi ne vous êtes-vous pas empressé de venir couper la corde et voir s'il n'était pas encore possible de le sauver ? »

— Eh bien, monsieur le juge, c'est que j'ai cru qu'il s'était pendu là pour se sécher.

L. M.

Un quiproquo sur la montagne.

C'était sur la montagne. Nous finissions un frugal déjeuner. A nos pieds s'étendaient, à perte de vue, les prés noyés dans la brume du matin. On entendait les clochettes des troupeaux et les beuglements des bestiaux se répondre dans le lointain. Tout